



Description brève de la solution de branche	Rédaction: C. Zeder Date: Juin 1999 Révision: Mai 2017
--	---

Désignation de la solution de branche	Organisme responsable
Solution de branche sécurité au travail dans l'artisanat du métal	commission paritaire nationale pour les métiers du métal (AM Suisse / Unia, / SYNA)

Groupes économiques (GE)		Branche entreprises	Membres de l'Association	Participants à la SDB
Métiers du métal (construction métallique, construction en acier, technique agricole, forges, serrureries)	Nombre d'entreprises ≥ 100	16	16	9
	Nombre d'entreprises 20-99	219	129	122
	Nombre d'entreprises 0-19	4'230	1'714	913
	Nombre total d'entreprises	4'465	1'859	1'044
	Primes:	Nombre d'employés	22'537	14'040

Adresse Forum pour la sécurité au travail dans l'artisanat du métal Seestrasse 105 Case postale 8027 Zurich	Tél. 044 285 77 04 Fax 044 285 77 24 E-mail info@plkm.ch	Approbation CFST 9 juillet 1998, recertification le 3 avril 2012 et le 9 mars 2017	Organe d'exécution responsable SUVA
--	---	--	---

Bureau de liaison et de contact MSST
Forum pour la sécurité au travail dans l'artisanat du métal

Abréviations	BST: Bureau pour la sécurité au travail et la protection de la santé OE: Organe d'exécution PCST: Personne de contact sécurité au travail ERFA: Echange d'expérience
---------------------	---

Plan de la solution de branche MSST	
Principe directeur – intention – philosophie	
Objectif général	Global: <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la sécurité au travail - Bénéficier du système de bonus-malus - Répondre aux exigences de l'OPA, art. 11a - 11g <p>À moyen terme: (objectifs de la branche)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le risque de cas des assurés de la classe de primes 11C doit être réduit à 150 AP et celui de la classe de primes 13D à 75 AP pour 1000 travailleurs à temps plein. <p>À court terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Défini par chaque entreprise et vérifié par le service de la sécurité au travail sur la base d'un échantillonnage, consigné par écrit dans la documentation de l'entreprise



Organisation de la sécurité	Supérieur hiérarchique Direction (mandataire): - Fixer des objectifs - Contrôle	Services de sécurité - Créer un concept de sécurité au travail - Réalisation de la formation	Collaborateurs - Tenir compte des dispositions de sécurité - Utiliser les EPI et les équipements de sécurité - Participer activement aux cours internes
Formation, information, instruction	Groupe cible - Direction - PCST	Durée Cours d'intro ½ journée Cours d'intro 1 journée Cours de form. cont. ½ journée. Journée ERFA ½ journée	Par Organe MSST Organe MSST Organe MSST PERCO et MSST
Règles de sécurité, normes de sécurité	Les entreprises mettent systématiquement en œuvre des règles vitales pour les constructeurs métalliques et le montage de charpentes métalliques.		
1) Détermination des dangers 2) Evaluation des risques 3) Risques les plus importants Résumé de l'analyse de risques sommaire	Évaluation du risque et réduction du risque pour la construction métallique, la technique agricole, la construction de charpentes métalliques, le ferrage, le traitement thermique technique, la construction de véhicules, les engins de construction - Se faire percuter, se cogner, être surchargé - Blessures aux extrémités en manipulant des outils et des charges - Blessures dues à la chute de matériaux - Chutes - Blessures dues à des éclats, des copeaux, de la poussière		
Planification des mesures, réalisation	Formation 1999/2000 PERCO et DG dès 2001, cours de formation continue (ateliers) pour PERCO dès 2002, journées ERFA, nouveau module tous les deux ans		
Planification du cas d'urgence	Voir feuille «Organisation en cas d'urgence» pour les petites entreprises Les moyennes et grandes entreprises documentent leur organisation en cas d'urgence dans la documentation de l'entreprise.		
Collaboration	Voir responsabilité		
Protection de la santé			
Contrôle, audit	- Certificat de participation au cours pour la DG et la PERCO - Contrôle en entreprise au moyen d'audits - Contrôle du succès en entreprise par la DG / PERCO, annuellement		
Autres aspects spéciaux ou sujets non soumis au contrôle	Intégration de ST/PS dans le système de gestion de l'entreprise		
Documents / annexes	Manuel solution de branche sécurité au travail et protection de la santé (est remis à chaque PERCO au cours d'introduction)		